

Discours du Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault à l'occasion de la cérémonie des vœux 2019

Mesdames, Messieurs

Chers Amis,

Je vous remercie vivement d'avoir été nombreux à répondre présents à notre invitation.

Je suis très heureux, avec l'ensemble des élus et des collaborateurs, de vous recevoir à l'occasion de cette cérémonie des vœux de la Chambre d'agriculture, en direction de l'ensemble du monde agricole, des institutions et des collectivités locales.

Ces vœux sont l'occasion de faire un bilan de l'année 2018 qui s'est écoulée et aussi de tracer des perspectives.

En ce début d'année 2019, je termine la fin de la période de 6 années à la fonction de Président de Chambre départementale d'agriculture, avec l'honneur de présider celle de l'Hérault.

Je tire un bilan riche de rencontres par la diversité des productions et des acteurs qui composent notre département.

Etre à l'écoute du terrain, donner des perspectives et apporter des réponses de proximité, rassembler les élus autour d'un projet, c'est ce qui a guidé mon engagement et mon action.

Je tiens en premier lieu à remercier l'engagement des élus dans la conduite du projet politique de la Chambre d'agriculture au service de tous les agriculteurs et des territoires du département.

Je remercie particulièrement les élus qui arrêtent leur engagement à la Chambre d'agriculture à la fin de ce mandat.

Je tiens aussi à associer l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent aux côtés des élus pour porter les projets et je tiens à souligner leur investissement et leur professionnalisme.

Je souhaite ici rappeler la place essentielle des salariés de l'ADVAH dans le dispositif d'intervention de la Chambre d'agriculture en étroite partenariat avec le Conseil Départemental.

Je salue également tous nos partenaires, les organisations professionnelles agricoles et économiques et les collectivités avec lesquelles nous renforçons chaque jour nos complémentarités d'intervention.

Notre engagement dans l'action, c'est créer des liens et consolider les partenariats essentiels à la synergie des savoirs faire et compétences entre les différents acteurs de l'économie du territoire au service de nos entreprises agricoles.

Je salue également les collectivités et celles représentées ce soir :

- Philippe SAUREL, Président de Montpellier Métropole Méditerranée ;
- Alain BARBE, Président de la Communauté de communes du grand pic Saint loup ;
- Stéphane ROSSIGNOL, Président du Pays de l'Or Agglomération ;

- Louis VILLARET, Président de la Communauté de Communes de la vallée de l'Hérault ;

avec lesquelles nous renforçons chaque année des partenariats autour de projets de territoires centrés sur l'agriculture dans son rôle de création de valeur et de gestion de l'espace.

Je voudrais ici saluer le Président de la Chambre de métiers **Christian Poujol**, avec qui j'ai le plaisir de travailler.

Nous unissons nos efforts pour défendre nos filières de production et j'en veux à la dernière actualité – je souhaite apporter ici mon soutien à la filière viande, de l'éleveur au boucher, attaqués par des campagnes médiatiques en référence aux actions conduites par « les PRO VEGAN » - Nous avons demandé au Préfet de sécuriser et interdire la propagation de ces messages et l'incitation à la violence - Nous portons aussi ensemble la promotion des savoirs faire et des métiers de l'agriculture et de l'artisanat, les 2 « A » comme il te plaît de dire, cher Christian. Notre collaboration pour l'alliance mets et vins au concours Hérault Gourmand cette année en sera une nouvelle illustration.

Je salue aussi le Président de la CCI de l'Hérault André Deljarry excusé aujourd'hui, qui est représenté par Bernard Cabiron.

Nos deux compagnies consulaires, dans leur domaine de compétence respectives, travaillent à des synergies d'actions dans les domaines comme le tourisme, l'innovation. Notre prochain partenariat avec le pôle de compétitivité Agrisudouest en matière d'innovation de proximité illustre cet engagement.

Je souhaite commencer par un point :

L'année 2018 a encore connu son lot d'intempéries pour notre profession agricole.

La Chambre d'agriculture s'est à nouveau mobilisée dans la gestion de crise aux côtés des agriculteurs sinistrés, touchés par les épisodes de neige, de fortes pluies et de sécheresse.

Je n'oublie pas la filière conchylicole qui a encore porté un lourd tribut suite à un nouvel épisode de malaïgues.

J'ai une pensée particulière pour les agriculteurs sinistrés de l'Aude et de l'ouest de notre département, fortement touchés par les inondations.

Je remercie à cette occasion la mobilisation immédiate des organisations professionnelles, des vignerons indépendants, de Coop de France, des parlementaires, de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault.

Je tiens à souligner ici la réactivité et la mobilisation exceptionnelle des services de la Chambre d'agriculture, pour être à l'écoute et soutenir les agriculteurs dans ces moments difficiles.

Et avec Monsieur le Préfet un grand merci aux services de l'Etat, en particulier Monsieur Matthieu Grégory, Directeur Départemental de l'agriculture, des Territoires et de la Mer et ses services ainsi que les services fiscaux dirigés par Monsieur Samuel Barreault, avec qui Guilhem Vigroux, Président de la FDSEA et Camille Banton, Présidente des jeunes agriculteurs, ont su apporter des réponses au plus sinistrés.

Parmi les aléas auxquels nos exploitations sont confrontées, je n'oublie pas les dégâts de gibier. Je me félicite du protocole d'accord signé en 2018 avec le Président de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, avec l'aide de Matthieu GREGORY et de Monsieur le Préfet. Je vais rester vigilant sur son application en 2019, car beaucoup trop de dégâts sont encore constatés.

Où en est notre ferme Hérault ?

Nous avons lancé en 2013 avec tous nos partenaires le Projet Agricole Départemental Hérault 2020, dans un contexte récurrent de déprise agricole depuis 2008, avec la projection suivante:

« Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 000 entreprises agricoles responsables et créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales dans les filières et les territoires »

Le comité de pilotage du projet a fait un bilan des indicateurs du projet et démontré sa pertinence.

Depuis 5 ans, les surfaces agricoles en production se stabilisent à 183 000 ha, le nombre d'exploitations professionnelles reste stable, autour de 6 600 et l'emploi salarié dans la production ne cesse d'augmenter et dépasse aujourd'hui les 5 200 ETP avec une attractivité du métier qui reste forte.

Par ailleurs depuis 3 ans, nous enregistrons une reprise et une progression du nombre des installations (avec un passage d'une tendance de 200 installations par an entre 2011 et 2013 à 300 par an entre 2015 et 2017). Cet indicateur de vitalité économique agricole est crucial.

Au total, l'Hérault fait mieux que la moyenne nationale. C'est la résultante de la synergie des actions mises en œuvre par l'ensemble des partenaires guidés par le projet agricole départemental 2020.

Mais les agriculteurs ont aussi des doutes pour l'avenir, il nous faudra être attentif à quatre enjeux interdépendants :

- **1^{er} enjeu : La création de valeur**

Comme vous le savez, je considère indispensable d'associer le critère économique à toute politique agricole car l'agriculture, par sa multifonctionnalité, doit en priorité remplir sa mission de production et satisfaire des marchés, courroie essentielle de notre économie.

Des hommes et des femmes, des filières amonts et avals, des territoires, vivent directement ou indirectement de l'agriculture.

L'importance du prix compte dans la rémunération du producteur.

Les ordonnances en cours de la loi EGA sur la construction du prix d'achat, notamment côté producteur, doit aller jusqu'au bout.

La mise en œuvre des contrats de filières doit aussi consolider les filières de production.

2019 sera aussi une année décisive de préparation de la PAC 2020 pour toutes les filières, et sur la préservation de notre OCM viti-Vinicole.

Le renouvellement des générations et le maintien d'une agriculture locale, diversifiée avec le soutien des projets de vente directe et oenotouristiques, avec la valorisation des marques Chambre d'agriculture « Bienvenue à la ferme » et « Marchés de Producteurs de Pays », contribuent aussi au développement de l'économie agricole héraultaise.

Je souhaite ici mettre à l'honneur l'initiative de Kléber MESQUIDA autour du projet Oenotour. Ce guide, en partenariat avec « le Guide du Routard », fait rayonner en France et à l'étranger notre viticulture et est un formidable outil de développement économique.

- **2^{ème} enjeu : La préservation du foncier,**

Ce potentiel de production est indispensable à l'acte de production et à l'installation en agriculture.

C'est pour cela que j'ai engagé et accéléré en 2018 au moment de la révision des SCOT dans le département, dans son rôle d'avis de la Chambre

d'agriculture sur les documents d'urbanisme (SCOT, PLUI, PLU), un travail avec les Présidents des collectivités et les maires pour obtenir des engagements de préservation du foncier agricole, en particulier les terres à fort potentiel et irrigables.

Je reste vigilant et attentif à cette évolution.

Je tiens et tiendrai une position **ferme, défendre l'agriculture et ses agriculteurs.**

Le protocole d'accord signé en 2018 avec Montpellier Méditerranée Métropole, cher Philippe, a été précurseur. Je te remercie pour ta détermination et celles des maires dans ce dossier. Car dans cet engagement ,courageux, audacieux nous n'en serions pas là.

Les engagements pris avec la Communauté de Communes Grand Pic Saint loup, le Pays de l'Or Agglomération et les discussions en cours avec la Communauté de Communes Pays de Lunel et Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée en pleine préparation de leur SCOT prend en compte cette exigence.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de saluer l'initiative de Monsieur le Préfet Pierre POUËSSEL, qui a mobilisé dès 2017 les présidents des collectivités pour fixer avec eux un objectif de réduction de consommation du foncier agricole.

Et je voudrais encore plus renforcer nos échanges avec le président de l'association des maires.

L'appui de l'Etat, dans son rôle de lanceur d'alerte, dans ce dossier est crucial pour l'agriculture.

L'obligation par la loi de 2014 faite aux aménageurs **d'éviter/réduire voire de compenser les impacts** est une réelle avancée pour l'agriculture. Quant au

dispositif des **compensations agricoles qui en découle**, nous sommes au début de leur mise en œuvre, il faudra être pragmatique et le mobiliser pour recréer du potentiel de production.

Et je ne pourrai pas terminer sur ce volet sans parler des **compensations environnementales** qui sont une vraie concurrence au foncier agricole.

Nous ne pouvons pas tout accepter. Ne perdons pas le sens de la hiérarchie des valeurs : une terre à fort potentiel agricole ou à usage pastoral ne peut pas être neutralisée dans sa fonction nourricière pour le seul enjeu de préservation d'une espèce protégée. Je me battrais pour garder toujours la priorité de la fonction agricole à ces terres dans notre département et défendrai la recherche de solutions alternatives équilibrées.

Enfin les règles d'urbanisme doivent permettre aussi le développement des constructions nécessaires au développement des projets des entreprises agricoles et aux installations. J'y veillerai dans un contexte où nombre de collectivités sont tentées de sanctuariser les espaces agricoles au même titre que les espaces naturels. Sans possibilité de vie économique, les espaces agricoles sont voués demain à la déprise.

- **3^{ème} enjeu : Le changement climatique**

Il faudra s'adapter au changement climatique en construisant une résilience. Cette résilience passera par le développement de l'assurance et la mobilisation de l'Etat dans les outils comme l'épargne de précaution.

Cela passera par une autre gestion et un autre accompagnement des filières agricoles. L'innovation a une grande place pour trouver des solutions d'atténuation ou d'adaptation. C'est pour cela que nous avons intégré fin 2017 ce facteur à la Charte stratégique du projet agricole départemental 2020. Elaboré dès 2013, nous

n'avions pas mesuré, à ce moment, comment ce facteur impacterait aujourd'hui les filières.

Dans ce domaine, la principale action d'adaptation engagée est **l'accès à la ressource en eau brute dans les territoires qui ne sont pas encore desservis.**

La récurrence des longues périodes de sécheresse et l'augmentation des besoins en eau potable pour répondre à l'accroissement de la population rendent le dossier eau crucial pour demain sans opposer les usages mais en travaillant ensemble.

Les conclusions de l'étude d'irrigation 34 portée par le Conseil Départemental, sont disponibles aujourd'hui. Je remercie ici la détermination de Kleber MESQUIDA dans ce dossier. La Chambre d'agriculture a contribué au recensement des besoins agricoles. Cette étude ouvre des perspectives de réseaux supplémentaires en complément de la ressource en eau d'Aqua-Domitia et identifie des zones où pourraient être envisagées des solutions alternatives comme les retenues collinaires ou toute autre solution innovante.

Il ne reste plus maintenant qu'à mettre les acteurs des territoires et les financeurs autour de la table pour concrétiser les projets. Je remercie également la Région Occitanie pour son investissement, la Métropole et les collectivités qui sont aussi fortement investies. Les agriculteurs et la Chambre d'agriculture seront présents à vos côtés.

- **4^{ème} enjeu : Les attentes sociétales**

Dans ce contexte de perspectives économiques favorables, l'actualité de ces derniers mois dépeint une toute autre réalité pour nos agriculteurs, j'ai de la tristesse et de la consternation de constater que l'agriculture n'est perçue, qu'à travers une fonction environnementale et une toxicité par principe, un danger pour l'humanité et la planète !!!!

- **Les accusations, délations et agressions des agriculteurs** ont pris de l'ampleur ces derniers mois avec la caisse de résonance des réseaux sociaux.
- **La sur-réglementation environnementale**, choisie par le gouvernement, au pari pervers de la pression sociétale, n'est surtout pas favorable à une relation de confiance entre producteur et consommateur.

Et plutôt que de nous infliger des charges supplémentaires, des taxes nouvelles, donnons des moyens à travers des solutions, des alternatives plutôt que des interdictions.

Depuis plus d'un an, 40 acteurs du secteur agricole se sont fédérés à leur propre initiative au sein du « **Contrat de Solutions** », pour rassembler, trouver et déployer des solutions concrètes, en adéquation avec les réalités des exploitations et de leur environnement, **il est urgent non pas seulement d'écouter, mais d'entendre.**

J'illustrerai de manière concrète les travaux et les solutions que nos ingénieurs à la Chambre d'agriculture mettent en œuvre. Je tiens à souligner ici notre investissement dans les programmes de recherche appliquée et le développement des nouvelles technologies dans des outils d'aide à la décision.

J'émetts cependant des doutes, face au constat d'une réelle dissonance entre les discours d'accompagnement garanti et les actes, avec les baisses de crédits à la recherche, aux investissements et la hausse des contraintes administratives, les baisses de coûts de journée financées, les montants de dépenses éligibles.

Nous avons le devoir de tous agir dans la même direction : agriculteurs, profession agricole, Etat, pour restaurer cette confiance en accélérant la résilience d'exploitations, en communiquant sur l'évolution favorable des pratiques agricoles – notre communication « agriculteur responsable », que nous venons de vous présenter, répond à cet enjeu en valorisant les agriculteurs qui s'engagent dans cette

voie, le faire savoir au travers de films pédagogiques. à destination du grand public sur les pratiques vertueuses, en participant à des débats publics de société..., en accélérant les travaux de recherche/innovation et de transfert de nouvelles pratiques.

En conclusion, je formule pour 2019 trois vœux :

- **La réconciliation entre l'agriculture et la société :**

Le métier d'agriculteur mérite davantage de reconnaissance mais aussi de confiance de la part des politiques comme des consommateurs.

Il faut faire prendre conscience de ce que représente le secteur en matière d'économie, d'emploi, d'identité au territoire. Il faut retisser des liens pour partager, avec les citoyens mais aussi les intermédiaires, un objectif à partir duquel on accroche une valeur.

La profession agricole doit construire de nouveaux ponts avec les consommateurs, par une stratégie de communication qui s'appuie sur le « capital de confiance » dont bénéficient encore les agriculteurs. Cette communication doit aller au-delà du registre technique et économique, et s'appuyer sur nos valeurs.

- **Une politique économique ambitieuse**

Cette politique doit être basée sur la **création de valeur pour les agriculteurs**. Elle doit aussi prendre en compte la transition agricole alimentaire et territoriale de notre agriculture par le biais de politiques fortes, tant européennes, nationales que locales.

L'accompagnement financier des pouvoirs publics, Etat, collectivités... en particulier dans la recherche innovation, le soutien aux investissements innovants et à l'accompagnement du conseil de transition est nécessaire et indispensable.

Ou

- **Les Chambres d'agriculture confortées dans leur rôle de proximité et leurs missions d'accompagnement**

Par leur rôle de représentation, interlocuteur du monde agricole auprès des pouvoirs publics et par leur rôle de conseil auprès de toutes les agricultures, les Chambres d'agriculture et votre Chambre d'agriculture sont attendues comme **acteur de l'accompagnement de transition** des entreprises agricoles.

Si le Premier Ministre a, lors de son discours à la Convention des Chambres d'agriculture en septembre dernier, confirmé la pérennité de l'institution Chambres d'agriculture et son attachement au service de proximité et au fait départemental, nous devons affirmer en matière d'organisation du réseau l'échelon départemental. Nous devons également construire avec l'Etat un contrat d'objectif avec une adéquation entre les ressources et les missions, dans un contexte de dévolution par l'Etat de nouvelles missions en 2019.

Notre modèle d'organisation régional ? mon cher Denis CARRETIER, devra aussi évoluer, sans s'appuyer sur un modèle unique d'une Chambre régionale d'agriculture. Nous devons renforcer la complémentarité des rôles et missions, la régionalisation fonctions supports et la mutualisation des moyens ainsi que les actions interdépartementales.

Mesdames, Messieurs, les échéances des **ELECTIONS Chambres d'agriculture le 31 janvier** prochain sont cruciales pour l'avenir. La participation à ces élections est primordiale pour affirmer le poids de l'agriculture dans ses aspects économiques, environnementaux et sociétaux.

Les agriculteurs ont su relever le défi de l'autosuffisance alimentaire de la France et de l'Europe dans les années cinquante à 1990 ; ils regardent vers l'avenir comme le montrent chaque jour les initiatives prises pour entreprendre et relever les défis contemporains, notamment celles impulsées par le projet agricole départemental.

La transition attendue de l'agriculture ne pourra se conduire dans cette ambiance de défiance générale. Oui au défi partagé, dans un effort collectif, pour la réussite de notre agriculture au service des agriculteurs.

Je vous souhaite une très belle année 2019 pour vous même et vos proches.